

CONFERENCE D'ACTUALITE

Actualité des contrats publics : un printemps de réformes (directives, CCAG et contentieux de la passation)

Le 21 mai 2014

En présentiel à Paris (CNFPT / Reuilly),
et en visioconférence à l'INSET de Nancy, INSET de Montpellier, délégations régionales de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Rhône-Alpes Grenoble et Aquitaine (sous réserve)

Programme prévisionnel

Mercredi 21 mai 2014

La passation comme l'exécution des contrats publics, et notamment des marchés publics, connaissent, en ce début d'année, d'importantes évolutions. En une demi-journée, trois intervenants vous proposent un point d'actualité.

Animateur :

Maître Yvon GOUTAL, avocat associé, cabinet GOUTAL, ALIBERT & Associés, président du comité d'experts de l'Association Nationale des Juristes Territoriaux (ANJT)

13h30 Accueil des participants

14h00 Conférence d'ouverture

La réforme du CCAG Travaux

Attention ! Le silence de l'administration peut emporter acceptation du décompte général.

Intervenant :

Maître Yvon GOUTAL, avocat, cabinet GOUTAL, ALIBERT & Associés, président du comité d'experts de l'Association nationale des juristes territoriaux (ANJT)

Les directives marchés

- Les principaux apports des nouvelles directives,
- Le calendrier et les pistes de transposition.

Intervenant :

Maître Cyril COUPE, avocat, cabinet GOUTAL, ALIBERT & Associés

Le contentieux des marchés publics

Par touches successives, le Conseil d'Etat a profondément restructuré le contentieux de la passation des contrats soumis à formalités, ainsi, d'ailleurs, que le contentieux de la résiliation des contrats publics. En remettant en cause la jurisprudence Martin, vieille de plus d'un siècle, il franchit une étape considérable et ouvre largement la porte au recours des tiers (Conclusions B. DACOSTA devant l'assemblée, le 21 mars 2014, Département du Tarn-et-Garonne, requête numéro 358994, en attente de la décision)

Intervenant (s) :

Un magistrat administratif et/ou **Maître Yvon GOUTAL**, avocat, cabinet GOUTAL, ALIBERT & Associés

18h00 Conférence de clôture

Contact :

ANNE RINNERT, responsable du pôle Citoyenneté et affaires juridiques
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie – BP 20442 – 54001 Nancy cedex
Tel : 03 83 19 22 24 /email : anne.rinnert@cnfpt.fr

Information et inscription :

MARYLINE DOUILLET, assistante du pôle Citoyenneté et affaires juridiques
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie, BP 20442, 54001 Nancy cedex
Tél : 03 83 19 22 28 / fax : 03 83 19 22 19 / email : maryline.douillet@cnfpt.fr



www.cnfpt.fr



www.anjt.net

